RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 16 NOV. 2023

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

NOR : AGRT2330306A

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 611-1 et D. 611-1 ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2022 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Arrête :

Article 1er

Sur proposition de l'organisme mentionné au 18° du I. de l'article D. 611-1 du code rural et de la pêche maritime, est nommé membre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole :

1° En tant que représentant d'une association agréée pour la protection de l'environnement, M. Léo TYBURCE en remplacement de M. Antoine MEUNIER (WWF France) ;

En application du II de l'article D. 611-1 susmentionné, son mandat prendra fin à la date fixée par l'arrêté du 10 mai 2022 susvisé.

Article 2

Cet arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 16 NOV. 2023

Marc FESNEAU